



Commission scolaire  
au  
*Cœur-des-Vallées*

# RAPPORT ANNUEL 2016-2017

## Mot du président et du directeur général

Madame, Monsieur,



**Éric Antoine,**  
président

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel de l'année 2016-2017. Vous y retrouverez les résultats obtenus par la commission scolaire au regard de sa mission, de ses valeurs et des objectifs de son Plan stratégique 2010-2016 qui est aligné sur les éléments de la Convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Tel que convenu avec le ministre de l'Éducation, cette Convention de partenariat a été prolongée d'une année, en attente du projet de loi 105 et de la production du nouveau plan stratégique du ministère de l'Éducation.

Cette dernière année a été notamment marquée par une diminution significative du taux de décrochage scolaire des élèves du secondaire, passant sous la moyenne des écoles publiques du Québec et se distinguant régionalement comme chef de file en la matière. Les efforts déployés par l'ensemble du personnel et le travail de collaboration, notamment sur l'harmonisation de l'évaluation en mathématique, qui continue de s'installer entre enseignants, entre les membres de l'équipe-école et les services éducatifs, mais aussi entre écoles, méritent d'être soulignés.



**Raynald Goudreau,**  
directeur général

La CSCV, une petite organisation à dimension humaine, se distingue au plan régional, provincial et même international par son esprit d'innovation, sa volonté de mettre rapidement en œuvre les pratiques promues par la recherche et sa façon de s'adapter à son milieu et à sa clientèle. Le développement du Projet des 121 trésors auprès de sa clientèle adulte handicapée en est un bel exemple. Nous pensons aussi au programme de Suivi de cohortes qui amène l'ensemble de nos écoles secondaires à collaborer avec nos programmes de formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP) afin de faciliter les transitions, de s'adapter aux besoins de chacun et d'augmenter la rétention des élèves. Nous pensons aussi à l'intégration de la culture dans les activités éducatives des écoles et aux performances de nos élèves-musiciens dans les harmonies de niveaux secondaire et primaire. Nous soulignons la performance de nos élèves de la formation professionnelle qui se sont distingués en cuisine aux Olympiades québécoises de la FP, aux stages de plusieurs d'entre eux auprès de grands chefs de la France, à un échange d'expertise entre nos chefs et ceux de la Finlande... Au plan provincial, la CSCV, par le biais de son président, a défendu sur la place publique le dossier de la taxe scolaire en amenant l'ensemble des commissions scolaires du Québec, ainsi que le gouvernement du Québec à reconnaître l'iniquité dont étaient victimes les familles qui ne pouvaient choisir de payer leurs taxes auprès de la commission scolaire de leur territoire ayant le plus bas taux.

Nous sommes fiers d'avoir convenu avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et les services policiers de notre territoire des ententes de partenariat pour mieux travailler en collaboration. La promotion des saines habitudes de vie à travers la Grande tournée des écoles (GTE), le partenariat de la Fondation des Tigres de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et le cross-country tenu annuellement à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau sont autant de belles réussites qui traduisent le dynamisme, l'esprit entrepreneurial et les collaborations multiples avec les entreprises et les municipalités de notre milieu.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!



## Table des matières

Mot du président et du directeur général.....	1
Planification stratégique et convention de partenariat : reddition de compte.....	3
Rapport sur l'intimidation et la violence.....	10
Les principales décisions du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSCV.....	15
Les défis de la CSCV pour les prochaines années.....	16
Le rapport du protecteur de l'élève.....	17
Le rapport du commissaire à l'éthique.....	17
Le rapport quant à la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs.....	18
Les membres du Conseil des commissaires.....	19
État des revenus et des dépenses.....	19

# Planification stratégique et convention de partenariat : reddition de compte

Vous trouverez dans les prochaines lignes, la reddition de compte de la septième année du plan stratégique de la CSCV qui s'est échelonné de l'année 2010 à l'année 2017. Avec l'adoption du projet de loi 105 invitant chaque commission scolaire du Québec à réviser son plan stratégique, en lien avec le nouveau plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qui n'a pas encore été rendu public, nous devons continuer, dans ce rapport annuel, à rendre compte de l'atteinte des objectifs liés à la convention de partenariat qui fut signée avec la ministre de l'Éducation, le 6 août 2010. Les résultats présentés font référence aux objectifs et indicateurs de réussite dont nous avons convenu à l'époque.

## Objectifs et cibles

**But 1** : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

**Objectif 1** : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

**Indicateur** : Parmi les élèves inscrits pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée, la proportion de ceux qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, ASP) ou une première qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) :

- a) Après une période de 7 ans au secondaire, en formation générale des jeunes;
- b) Avant l'âge de 20 ans, en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Cohorte 2001-2002 (résultats juin 2008)	Cohorte 2005-2006 (résultats juin 2012)	Cohorte 2006-2007 (résultats juin 2013)	Cohorte 2007-2008 (résultats juin 2014)	Cohorte 2008-2009 (résultats juin 2015)	Cohorte 2009-2010 (résultats juin 2015)	Cible à atteindre en juin 2015
Situation de départ 62,2 %	61,9 %	68,8 %	64,6 %	71,6 %	71%	72 %

**Commentaires** : Les derniers résultats provenant du ministère de l'Éducation interpellent la cohorte 2008-2009 et la cohorte 2009-2010. Le taux de diplomation et de qualification de 71,6 % obtenu par la cohorte 2008-2009 est le plus haut jamais atteint par la CSCV. De façon locale, cette réussite traduit le travail des élèves concernés et nous devons leur en reconnaître le mérite, mais il traduit aussi les changements de pratiques éducatives et le désir de toute une organisation de se dépasser pour ses élèves. Les résultats de la cohorte 2009-2010 viennent tout juste d'entrer le 15 février 2018. Ces résultats sont partiels et ne nous permettent pas une analyse aussi détaillée que pour la cohorte 2008-2009, sur laquelle nous poursuivrons dans les prochains paragraphes, mais ils s'inscrivent en continuité avec la cohorte précédente. Les indications, pour la cohorte 2010-2011, après 6 ans de fréquentation au secondaire, nous permettent d'anticiper encore une amélioration du taux de 71,6 %.

Une analyse plus spécifique du taux de diplomation et de qualification de la cohorte 2008-2009 nous amène à mettre en évidence les aspects positifs suivants :

- o Un écart entre le taux de diplomation et de qualification des garçons (69 % pour 2008-2009) par rapport aux filles (74,3 % pour 2008-2009) qui a diminué de 3,2 % au cours des deux dernières années : passant de 8,5 % à 5,3 %.
- o Une amélioration du taux de diplomation après 5 ans, traduisant une plus grande persévérance et une meilleure réussite dans les programmes réguliers du secondaire.
- o Le taux de diplomation après 7 années en FGJ (60,9 %) est en amélioration de 5,5 % depuis 4 ans, mais demeure inférieur à la région (64,2 %) et à la province (66,3 %).
- o Une augmentation de l'obtention d'un DEP, passant de 3,3 % à 5,6 % au cours des 4 dernières années. La moyenne régionale de la diplomation en FP est de 1,9 % et provinciale de 2,4 % pour la dernière cohorte.
- o Le nombre d'élèves qualifiés (10,1 %) et leur taux de persévérance en FPT et FMSS continuent d'être supérieurs à la province et à la région.
- o À leur 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année de scolarisation, nous savons que plusieurs élèves non diplômés vont poursuivre leurs études et réussir, bien que les statistiques officielles du ministère ne prennent en compte que les réussites dans les 7 premières années.
- o L'analyse du cheminement des élèves qui passent par le pré-DEP et poursuivent dans un programme ou l'autre (régulier, FGA, FP) est très positive : 87 % poursuivent leurs études.

Cependant, dans cette analyse spécifique du taux de diplomation et de qualification, nous devons considérer certains éléments de risque qui devront nous guider dans le choix de nos priorités de développement et des moyens à mettre en œuvre pour les prochaines années :

- o Les élèves qui se sont présentés au secondaire avec un retard chronologique cumulé au primaire (7 ans au primaire) obtiennent un faible taux (50 %) de diplomation ou de qualification. Ce nombre d'élèves arrivants au secondaire est passé de 7,1 % pour la cohorte 2008-2009 à 8,2 % pour la cohorte 2009-2010, traduisant une légère augmentation du nombre d'élèves en difficulté d'apprentissage.

- o Le nombre d'élèves éligibles au DES en milieu défavorisé est nettement inférieur à la moyenne provinciale de commissions scolaires comparables : sur une moyenne de 5 ans, il n'y a que 30 % des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de milieu défavorisé qui sont éligibles au DES, le reste s'étant dirigé vers une certification ou une diplomation en FP.

- o Parmi les élèves qui sont éligibles au DES, en 5<sup>e</sup> secondaire, 1 élève sur 5 (20 %) n'obtiendra pas le DES. La cause principale de cet échec pour ce groupe d'élèves est un échec en langue d'enseignement dans 90 % des cas.

Les caractéristiques de notre clientèle nous amènent à garder à l'esprit que :

- o Le taux d'élèves HDAA (avec un plan d'intervention [PI]) au primaire demeure important en 2015-2016 (24,7 %) se situant tout de même maintenant dans la moyenne régionale.

- o Le taux d'élèves fréquentant une école de milieu défavorisé demeure une donnée importante avec laquelle nous devons composer. Il était de 38,1 % pour une école secondaire par comparaison à la région (20,1 %) ou à la province (29,7 %). Au primaire, ce taux était de 29 % par comparaison à la région (21,9 %) ou à la province (30 %).

- o La proportion d'élèves HDAA codés MEES (validés EHDA), en FGJ, à notre commission scolaire en 2015-2016 était de 4,54 % alors qu'en 2016-2017, elle était de 5,21 %. Les taux moyens de la région ou de la province ne sont pas disponibles.

**Objectif 2 :** Diminuer de 2 % par année, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ) d'ici 2015.

**Indicateur :** La proportion de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée, en formation générale des jeunes, qui n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme ni une qualification et ne sont pas inscrits, nulle part au Québec, durant l'année suivante sont des sortants sans diplôme ni qualification.

Année 2007-2008	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Cible à atteindre
Situation de départ 34,6 %	21,5 %	20,6 %	23,5 %	16,1 %	Dernier résultat 13,9 %	20,5 %

**Commentaires :** Pour l'année 2014-2015, nous pouvons être fiers du faible taux de sorties sans diplôme (13,9 %) de nos élèves qui continue à baisser et qui se situe maintenant en bas de la moyenne provinciale de 15,5 % pour le réseau public, tout en demeurant le plus faible taux des commissions scolaires de la région. Le taux de décrochage chez les filles était de 7,9 % alors que le taux provincial était de 11,9 %. Le taux de décrochage chez les garçons était de 20,3 %, alors que le même taux, à l'échelle provinciale, était de 19,2 %.

Cette réussite n'est pas un hasard et elle nous amène à reconnaître :

- o L'importance de la relation entre l'élève et son enseignant ou son enseignante.

- o L'attention portée aux élèves à risque et à la mise en place de mesures d'accompagnement personnalisées, par divers intervenants œuvrant dans nos écoles secondaires (enseignants ressources, orthopédagogue, technicien en éducation spécialisée (TES), professionnels, etc.).

- o La collaboration avec des organismes externes (le Centre de santé et de services sociaux, le Carrefour jeunesse emploi de Papineau, les Ateliers FSPN, SAJO, le Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais, Prévention César., Vallée-Jeunesse et tous les employeurs participant aux stages pour les Programmes de Formation Axés sur l'Emploi (PFAE).

- o L'excellente collaboration qui s'est créée entre les gestionnaires et leurs équipes dans notre programme de « suivi de cohortes » qui a permis d'améliorer la continuité de services entre la FGJ, la FGA et la FP.

- o Toute proportion gardée avec le nombre d'élèves de notre commission scolaire, la CSCV est la commission scolaire de la région qui réfère le plus de jeunes vers les programmes FP de la région.

Cependant, une analyse plus spécifique de la clientèle qui décroche doit nous amener à considérer les facteurs de risque suivants :

o Les élèves qui décrochent proviennent davantage de milieux ou d'écoles défavorisés : moyenne 10 % sur 5 ans en milieu favorisé / moyenne de 23,94 % sur 5 ans en milieu défavorisé. L'amélioration sur les 5 dernières années de la rétention est de 1 % en milieu défavorisé par rapport à 8,5 % dans les écoles favorisées.

o Pour plusieurs élèves, le défi se trouve dans la difficulté à réussir les matières de base (français et mathématique) de 2<sup>e</sup> secondaire pour avoir accès, par la suite, à différents programmes plus adaptés à leurs besoins et intérêts. Une révision, par le MEES, du régime pédagogique définissant les critères d'admission à ces programmes est actuellement en cours et celle-ci pourrait éventuellement nous donner plus de souplesse pour ces élèves.

**But 2** : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

**Objectif 1** : Améliorer la maîtrise de la langue française

**Indicateurs** :

- a) La moyenne des élèves en lecture et en écriture au bilan du 3<sup>e</sup> cycle du primaire.
- b) La moyenne des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire aux épreuves de juin en lecture et en écriture.

**Cible 1** : Lecture primaire 3<sup>e</sup> cycle

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Résultats juin 2016	Résultats juin 2017	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 78 %	71,2 %	72,3 %	72,5 %	72,8 %	72,9 %	Dernier résultat disponible 74,9 %	83 %

**Cible 2** : Écriture primaire 3<sup>e</sup> cycle

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Résultats juin 2016	Résultats juin 2017	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 74 %	73,1 %	74,4 %	73,8 %	74,9 %	73,4 %	Dernier résultat disponible 74,3 %	79 %

**Cible 3** : Lecture 5<sup>e</sup> secondaire

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Résultats juin 2016	Résultats juin 2017	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 65 %	67,6 %	69,2 %	70,5 %	70 %	68,7 %	Dernier résultat disponible 68,2 %	70 %

**Cible 4** : Écriture 5<sup>e</sup> secondaire

Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015	Résultats juin 2016	Résultats juin 2017	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 69 %	72 %	69,2 %	70,3 %	71,1 %	69,9 %	Dernier résultat disponible 67,0 %	74 %

**Commentaires** : Nous observons une légère amélioration en lecture au 3<sup>e</sup> cycle du primaire, mais de façon globale, les résultats moyens (sur le bulletin de fin d'année) de nos élèves plafonnent et sont inférieurs aux cibles identifiées. L'épreuve unique du ministère, en écriture de 5<sup>e</sup> secondaire (juin 2017), va dans le même sens avec un résultat moyen de 64,8 % par comparaison à la région (66,1 %) et à la moyenne provinciale (68,3 %). Parmi les élèves qui sont éligibles au DES, en 5<sup>e</sup> secondaire, 1 élève sur 5 (20 %) n'obtiendra pas le DES. La cause principale de cet échec pour ce groupe d'élèves, est un échec en langue d'enseignement dans 90 % des cas.

L'historique suivant des taux de réussite en lecture et écriture, à la fin du 3<sup>e</sup> cycle (6<sup>e</sup> année) nous indique une courbe ascendante du nombre d'élèves qui arrivent à obtenir la note de passage :

Écriture : taux de réussite à la fin du 3<sup>e</sup> cycle

Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
85,5 %	88,7 %	88,5 %	90,2 %	91,9 %	88,2 %	91,5 %

Lecture : taux de réussite à la fin du 3<sup>e</sup> cycle

Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
82,0 %	82,9 %	88,3 %	88,6 %	88,4 %	88,4 %	92,4 %

Nous pouvons en quelque sorte être fiers de l'aide que nous accordons aux élèves en difficulté, ce qui amène de plus en plus d'élèves à obtenir la note de passage, mais nous devons nous questionner sur le nombre d'élèves qui arrivent au secondaire, tant en français qu'en mathématique, avec un résultat inférieur à 69 %. Les analyses des 3 dernières années nous amènent à considérer comme vulnérable l'élève qui arrive en 1<sup>ère</sup> secondaire avec un résultat de 69 % et moins. Compte tenu des exigences des programmes et à l'impression que ces exigences sont beaucoup plus grandes au secondaire, nous devrions viser, à la fin du primaire, un résultat de 70 % en lecture, écriture, résolution de problème et raisonnement mathématique.

Nous comprenons ce qui se passe et nous avons déjà commencé à travailler sur les solutions! Au cours de l'hiver 2016-2017, nous avons tenu des rencontres de planification de l'évaluation en mathématique et français. Ces journées d'étude et de partage, supportées par les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la commission scolaire, ont mis en évidence l'importance d'une planification pédagogique concertée entre les enseignants (entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année du secondaire) ainsi que dans la transition entre le primaire et le secondaire. L'harmonisation de l'évaluation fait partie de ces pratiques pédagogiques ciblées comme levier du changement pour mieux supporter la réussite de nos élèves. Ce travail de fond se poursuivra dans nos établissements au cours des 3 à 5 prochaines années et c'est, petit à petit, que nous devrions en voir les résultats.

Il y a 4 ans, les orthophonistes de notre commission scolaire identifiaient, en parallèle de l'EQDEM (Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle), que 20 % des enfants en maternelle présentaient un retard de langage ou des difficultés significatives qui les obligeaient à ouvrir un dossier et à supporter les intervenants de première ligne par des interventions spécialisées. À l'automne 2016, pour le préscolaire 4 et 5 ans, c'était 18 % de la clientèle qui manifestait le même niveau de retard et ce, dès l'entrée dans le réseau scolaire.

Bonne nouvelle cependant, le programme des « Albums jeunesse » déployé au préscolaire dans toutes nos écoles a un impact significatif sur l'apprentissage de la langue française. L'intensité des ressources et la fréquence des interventions déployées au préscolaire donnent des résultats et nous aident à réduire les écarts entre les enfants de milieux socio-économiques différents. Le défi est maintenant d'intervenir entre 0 et 5 ans afin d'initier les enfants à ces activités de littératie et de numératie.

**But 3** : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

**Objectif 1** : Diminuer le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

**Indicateur** : Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Cible à atteindre
Taux de décrochage des élèves ayant un PI au secondaire	9,56 %	9 %	14,04 %	9,69 %	11,32 %	4,8 %	7,8 %	4,6 %	14 % ou moins

**Commentaires** : Nous arrivons à maintenir en bas de 14 % (notre cible) le taux de décrochage parmi les élèves du secondaire ayant un plan d'intervention. La persévérance de ces élèves est l'une de nos fiertés et nous souhaitons qu'elle puisse être couronnée par une diplomation ou une qualification. Nous désirons mettre un accent particulier sur la consolidation des pratiques d'accompagnement des élèves à risque du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et qui n'arrivent pas à réussir leur 2<sup>e</sup> secondaire en mathématique et en français.

**But 4 :** L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

**Objectif 1 :** Augmenter la sécurité à l'école et réduire la violence : la formation du personnel.

**Commentaires :** Les écoles de la CSCV ont poursuivi le travail de prévention et de développement des pratiques efficaces dans ce domaine. Le 7 avril 2017, des représentants de chacune de nos écoles ont participé à un Forum régional sur la prévention de la violence et de l'intimidation. À cette occasion, une revue de littérature sur les meilleures pratiques nous était présentée. L'opportunité d'assister à des présentations d'écoles des différents coins de l'Outaouais, a favorisé le réseautage et les échanges de bonnes pratiques. À l'échelle de la CSCV, le nombre de situations d'intimidation ou de violences importantes continue d'être faible dans nos établissements. Dans l'esprit du projet de loi 56 invitant la commission scolaire et les directions d'école à rendre compte auprès des parents et de la communauté du vécu dans chaque école, nous avons préparé un portrait de situation que vous trouverez dans les prochaines pages, dans la section portant sur la prévention de la violence. Ce portrait s'inscrit dans une perspective de transparence, de cohérence et de collaboration que nous souhaitons supporter dans chacune de nos écoles et leur communauté.

**Objectif 2 :** Favoriser les saines habitudes de vie dans ses établissements et plus particulièrement la saine alimentation.

**Commentaires :** Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi avec nos différents partenaires la promotion des saines habitudes de vie et plus particulièrement, l'activité physique et la saine alimentation. Il est important de reconnaître dans ce secteur d'activité le partage de plus en plus grand du leadership exercé par différentes personnes, comités et organismes. Nous aimerions nommer chacune de ces personnes, chacun de ces organismes, mais nous risquerions d'en oublier. Il faut le dire, si en 2010, il n'y avait que Pierre Lavoie et Sylvie Bernier qui faisaient la promotion des saines habitudes de vie, aujourd'hui, sur le territoire de notre commission scolaire, nous sommes entourés de héros qui, discrètement, se mettent à bouger davantage, à être des modèles pour leur entourage et même des sources d'inspiration entraînant dans leur sillage d'autres collègues, des élèves, des parents, des membres de la communauté et de l'entreprise privée. Comme dans le développement du réseau internet au cours des 30 dernières années, il y a maintenant un large mouvement sur les saines habitudes de vie, aux ramifications multiples, que nous ne pouvons plus arrêter! Permettez-nous de vous en donner quelques exemples :

- La mobilisation importante autour de la Grande tournée des écoles (GTE) et de madame Julie Bouchard, notre nouvelle ambassadrice auprès de l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie;
- o Le marathon (Québec-Montréal) de 40 élèves et 8 membres du personnel de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, dans le cadre du GDPL;
- o L'école du Ruisseau et son grand marathon autour de l'école pour amasser des fonds;
- o L'école Mgr Charbonneau pour un accueil monstre et des activités dans la cour d'école;
- o L'école Providence/J.-M.-Robert pour sa randonnée cycliste de 12 km entre Ripon et St-André-Avelin;
- o L'école Adrien-Guillaume pour sa randonnée cycliste de 16 km entre Chénéville et Ripon;
- o L'école Sacré-Cœur (P) pour son course-o-thon annuel;
- o L'école Saint-Jean-de-Brébeuf pour ses olympiades d'été;
- o L'école Saint-Pie X pour sa semaine thématique sur le vélo;
- o L'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins pour son grand rassemblement extérieur et ses multiples activités;
- o L'implication de toutes les écoles primaires avec la danse WIXX.
- La participation de toutes les écoles primaires de la CSCV au tournoi de soccer annuel pour les élèves de 6<sup>e</sup> année;
- La participation de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau à la Brigade culinaire, soutenue par Cœur-des-Vallées en action, visant à sensibiliser les adolescents à la saine alimentation, celle-ci ayant lancé le défi aux autres écoles secondaires pour l'année 2017-2018 afin qu'elles emboîtent le pas;
- La participation de l'école Maria-Goretti à Nutri-leader, également présenté à toutes les directions d'école primaire, une formation offerte aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année les aidant à devenir des leaders en saine alimentation auprès des autres élèves de l'école;
- L'offre d'un atelier sur la saine hydratation dans 11 écoles de la commission scolaire, avec la collaboration de Prévention César, Cœur-des-Vallées en action et le CISSS;

- L'implantation du programme FillActive dans les 4 écoles secondaires de notre commission scolaire, avec la collaboration de Bouffée d'oxygène (SAJO);
- Une collaboration de l'organisme Égale Action avec son partenaire ÉquiLibre sur la façon de créer des conditions aidantes chez les filles afin de favoriser l'estime de soi et la pratique d'activités physiques : formation offerte au personnel de 6 écoles primaires et d'une école secondaire (J.-M.-Robert);
- L'offre d'une formation intitulée Actif au service de garde par Cœur-des-Vallées en action aux responsables de 4 services de garde (écoles aux Quatre-Vents, du Sacré-Cœur (G), Mgr Charbonneau et Adrien-Guillaume);
- Le Défi-Entreprises permet également aux membres de notre personnel de s'engager au mois de mai, avec les collègues de travail, dans un défi important (ex. : marche ou course de 5 ou 10 km);
- La rédaction d'une nouvelle politique sur les saines habitudes de vie, conjointement, avec les autres commissions scolaires de la région, politique qui sera vraisemblablement adoptée en 2017-2018.

La réalisation de l'évaluation PROPEL, en mars 2017, nous donnera l'automne prochain des résultats qui nous permettront de mesurer les impacts de nos diverses interventions sur les changements d'habitudes de vie de nos élèves. Rappelons qu'à la CSCV, c'était seulement 33 % des jeunes ayant participé à la dernière édition du sondage (3<sup>e</sup> cycle du primaire et le secondaire) qui respectaient les recommandations canadiennes en matière d'activité physique. Parmi les jeunes qui avaient mentionné « habiter assez près de l'école pour s'y rendre à pied », près de la moitié de ces derniers n'utilisaient pas exclusivement le transport actif pour se rendre à l'école.

Nous identifions qu'au cours des prochaines années, nous aurons à relever plus particulièrement les défis suivants :

- o Définir des plans de déplacement vers l'école, mettre en place des infrastructures sécuritaires et faire la promotion des déplacements actifs vers l'école;
- o Identifier les conditions aidantes à mettre en place afin d'améliorer l'offre alimentaire dans les écoles primaires profitant d'un service de traiteur;
- o Prévoir une transition, en matière de leadership et de ressources concrètes sur le terrain, avec la disparition de Cœur-des-Vallées en action au cours des prochains mois.

**Objectif 3** : Faciliter les transitions des élèves lors de leurs différents passages scolaires.

**Commentaires** : Le portrait de situation réalisé en 2010 nous avait sensibilisés à l'insécurité vécue par les enfants dans les différentes transitions qu'ils avaient à vivre au préscolaire, à l'arrivée au secondaire ou lors d'un changement de programme, du régulier vers les Parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE). Au cours de l'année 2016-2017, nous avons poursuivi l'utilisation des mesures d'aide promues lors de ces différentes transitions.

Les résultats au questionnaire d'appréciation des parents, face aux activités de transition et d'accueil pour le préscolaire, sont tout aussi positifs que les dernières années. Nous remarquons que la transition s'améliore avec les activités mises en place par les directions et leurs équipes-écoles. Lors des rencontres avec les parents (arrivée au préscolaire), nous convenons qu'il faut s'assurer que les écoles puissent présenter leur service de garde et préparer cet accueil avec l'équipe du service de garde. Le premier contact avec les parents est important et le lien créé avec eux s'inscrit dans l'établissement de la relation de collaboration école-famille que nous voulons développer.

Les écoles secondaires ont mis en place différentes activités pour faciliter l'arrivée au secondaire des élèves, mais aussi la présentation de l'école aux parents. Nous le savons, l'appréhension de la « grosse école » et la difficulté à nouer un lien personnalisé avec chacun des enseignants travaillant avec son enfant, alors qu'au primaire, il était facile de se référer à l'enseignant titulaire, demeurent des défis. L'École secondaire Hormisdas-Gamelin a développé, au fil des dernières années, tout un plan de communication et plusieurs activités d'accueil afin de présenter les différents programmes que l'on retrouve à l'école. Les besoins des élèves et de leurs parents ne sont pas tous pareils et le défi réside dans la capacité à s'adapter pour répondre aux questions et au niveau d'informations attendu. L'équipe-école est cependant mobilisée devant ce défi et l'appréciation des parents aux différentes activités encourage l'équipe à aller encore plus loin.

À l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, la direction soulignait la présence des enseignants en soirée, à la rencontre des parents pour présenter l'école. Elle identifiait notamment l'importance d'être à l'écoute des besoins exprimés par les écoles primaires de son secteur.

Dans le cas du passage de l'école secondaire vers les Programmes de formation axés sur l'emploi (PFAE) à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, le processus de transition mis en place depuis deux ans permet aux élèves et à leurs parents de mieux comprendre la nature des services qui y sont offerts tout en entretenant l'espoir de réussite personnelle. Deux visites

sont réalisées par des enseignants de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins dans les écoles secondaires d'appartenance. L'une d'elles est réalisée avec des élèves qui peuvent témoigner de leur vécu dans le cadre des PFAE. Une visite d'une demi-journée est également prévue à l'école, suivie d'une rencontre en soirée avec les parents. Il faut se le dire, bien que la Formation préparatoire au travail (FPT) et la Formation à un métier semi-spécialisé (FMSS) débouchent sur une qualification, celles-ci permettent aux élèves qui le désirent de poursuivre, à l'âge de 16 ans, vers la Formation générale des adultes (FGA) et la Formation professionnelle (FP). Pour la transition au Volet Com de cette même école, l'ensemble des activités est piloté avec finesse, afin de faciliter l'accueil de ces élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire éprouvant des difficultés langagières importantes. La collaboration des écoles primaires et l'appui des professionnels des Services éducatifs de la commission scolaire (AVSEC) vont de pair avec l'accueil chaleureux et personnalisé offert par le personnel de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins.

**But 5** : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

**Objectif 1** : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle de 10 % en 2015.

**Indicateur** : Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle qui sont âgés de moins de 20 ans à chaque année.

Année 2006-2007	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017	Cible à atteindre en 2015
Situation de départ 151	Résultat 144	Résultat 167	Résultat 158	Résultat 137	Résultat 135	Dernier résultat 155	166

**Commentaires** : Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en FP en 2016-2017 est passé de 135 à 155, une hausse alors que nous observons une baisse généralisée du nombre d'inscriptions des moins de 20 ans dans les programmes de FP de la région. La considération des programmes prêtés, mais offerts dans notre centre, ramènerait ce nombre à 169 élèves de moins de 20 ans. Notre cible, dans la Convention de partenariat, était de 160 élèves. Le taux de diplomation de ces moins de 20 ans était en FP de 44 % en 2015-2016 (58 % pour toute la clientèle). Le taux de diplomation pour les élèves en difficulté était de 49 % alors que le taux de toute notre clientèle était de 58 %. Le taux de persévérance des moins de 20 ans était de 78 % en 2016-2017 (80 % pour toute la clientèle). À l'échelle régionale, le CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie représentait, en 2016-2017, 19 % de tous les ETP (élèves en équivalent à temps complet) de la région.

L'équipe du CFP est fière de l'augmentation constante des taux de persévérance observés au cours des dernières années et de l'augmentation importante du taux de diplomation de tous les élèves et plus spécifiquement, des moins de 20 ans. Le démarrage du cours de production horticole après de nombreuses années sans inscriptions suffisantes, le passage à l'ère numérique pour le cours d'ébénisterie et l'inauguration de la nouvelle cuisine sont d'autres réalisations concrètes à rendre publiques. Les défis suivants sont cependant à l'horizon : contrer la baisse d'inscriptions, durant cette période où le chômage est bas, et la difficulté de démarrer de nouveaux groupes. Nous pensons aussi à la revitalisation de notre point de service à Papineauville où nous souhaitons y implanter de nouvelles formations permanentes.

Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en FGA est en baisse, passant de 333 (2014-2015) à 316 (2015-2016). Le taux d'élèves de moins de 20 ans en FGA était en 2015-2016 de 43,1 % par rapport à l'ensemble de la clientèle de FGA, la clientèle adulte ayant augmenté de façon substantielle. Le taux de réussite des moins de 20 ans était de 25,2 % en 2015-2016, par comparaison au taux de réussite de 32,85 % des élèves de 20 ans et plus. Le taux de réussite général des élèves en FGA est passé de 35,2 % en 2014-2015 à 29,46 % en 2015-2016. Nous sommes conscients de la problématique quant aux taux de réussite en FGA et nous y travaillons. À court terme, les mesures mises en place commencent à porter fruit tel que le démontrent les taux de persévérance scolaire qui sont passés pour les moins de 20 ans de 21,8 % en 2014-2015 à 31,9 % en 2015-2016. Les indications préliminaires pour 2016-2017 nous parlent d'un taux de persévérance de 35,6 % chez les moins de 20 ans. Pour l'ensemble de la clientèle en FGA, nous parlons d'un progrès substantiel en matière de persévérance avec un taux de 19,1 % en 2014-2015 qui passe à 48,9 % en 2015-2016. La mise en place d'un suivi rigoureux des élèves en matière d'assiduité et de réussite, un accompagnement plus personnalisé et la reconnaissance des efforts par un système de renforcement adapté sont quelques mesures adoptées.

Le nombre d'ETP (Étudiant-temps plein équivalent à 900 heures de fréquentation) en FGA est toujours en hausse pour l'année 2015-2016, passant de 365,3 à 392,94. Le développement d'un nouveau programme appelé Place 121, pour la clientèle adulte handicapée ou en intégration sociale dans le secteur ouest de notre commission scolaire, un meilleur partenariat avec les organismes externes nous permet d'expliquer cette hausse de la fréquentation en FGA. Notre équipe est particulièrement consciente de son rôle de pont entre la formation générale des jeunes (FGJ) et la formation professionnelle (FP). Elle supporte de façon remarquable notre projet de Suivi de cohortes qui nous amène à faciliter les transitions entre la FGJ-FGA-FP et à relancer tous les élèves décrocheurs.

Au cours de l'année 2017-2018, deux nouveaux projets seront en développement afin de supporter l'alphabétisation de notre population adulte et aider à prévenir la pauvreté : le projet Place 104 (les Serres-viables) à Papineauville et le projet alpha-pop dans la Petite-Nation. Nous sommes fiers du travail réalisé par les membres de nos équipes!

# Rapport sur l'intimidation et la violence

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction* publique quant au volet de la prévention de la violence et de l'intimidation, nous vous présentons dans le tableau qui suit, par école, les manifestations les plus fréquentes de violence, les forces de l'école en matière d'interventions ou de pratiques éducatives ainsi que les défis sur lesquels l'équipe-école sera engagée au cours de l'année 2017-2018. Globalement, au niveau de la commission scolaire ou de l'ensemble des établissements, la violence physique et les véritables situations d'intimidation sont très peu fréquentes. Le nombre d'incidents signalés par les directions d'école à la direction générale étant minime et qu'une dénomination par école pourrait porter préjudice aux élèves concernés, nous éviterons de les répertorier par école. Nous retenons que les défis de l'heure se situent toujours au niveau de la violence verbale, de l'impolitesse entre élèves, des conflits lors des moments de transition et des temps libres en grand groupe. La cour d'école, la cafétéria, les vestiaires, les corridors et le chemin entre l'école et la maison sont également pointés du doigt comme les lieux les plus à risque.

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Adrien-Guillaume	Les agressions verbales sont les plus fréquentes, mais au préscolaire et au premier cycle, il y a présence occasionnelle de violence physique.	La communication de l'équipe-école avec les intervenants (TES, éducatrices, secrétaire, surveillantes) et la collaboration des parents.	Augmenter les ateliers de sensibilisation en classe, au premier cycle, et la prévention auprès de cette clientèle.
			Sensibiliser et outiller les parents des élèves du premier cycle à intervenir en prévention.
St-Cœur-de-Marie	La violence verbale.	La communication de l'équipe-école avec les intervenants (TES, éducatrices, secrétaire, surveillantes). La collaboration des parents.	Diminuer les agressions verbales en augmentant les ateliers de prévention en classe, et ce, surtout au premier cycle.
			Faire des ateliers de prévention auprès des parents du premier cycle.
Providence / J.-M.-Robert	La violence verbale entre élèves et l'impolitesse des élèves envers le personnel.	Le travail d'équipe des membres du personnel et son engagement dans la mise en œuvre d'un « Système de renforcement positif » pour soutenir les comportements attendus et pour adapter les interventions aux besoins des élèves.	Poursuivre le virage favorisant le renforcement positif tout en interpellant plus spécifiquement les échanges respectueux entre élèves dans un conflit. Les élèves ciblés profiteront d'ateliers visant à développer leurs habiletés à résoudre des conflits dans un contexte de vécu partagé.
		La communication avec la famille.	
St-Michel Montebello	Les bousculades, les mots méchants, insultes, gestes à connotation sexuelle.	L'équipe-école travaille en équipe, communique ensemble avant de donner une conséquence, prend le temps de trouver la meilleure intervention. La prévention à l'égard de l'intimidation.	Travailler sur la prévention des comportements, sur la cour d'école, tirée du programme « Ma cour, un monde de plaisir ».
		Les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle sont impliqués dans des conseils de coopération. Ils sont des médiateurs dans la cour d'école et ils favorisent l'apprentissage du vocabulaire pour s'excuser et communiquer entre élèves.	Améliorer la communication entre élèves (communication positive, langage adéquat, valorisation des bons mots).

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Saint-Pie-X	Selon l'âge des enfants, les manifestations varient du tirailage-bousculade au préscolaire, en passant par la difficulté à respecter la « bulle » de l'autre, l'impolitesse verbale aux gestes d'impulsivité et aux rapports de force chez les plus vieux.	L'équipe-école travaille avec uniformité, rapidité dans ses interventions et sait faire appel aux ressources disponibles. La communication est bonne et les conséquences choisies sont justes.	Travailler sur la prévention des comportements inappropriés (ex. : ateliers, Unité sans violence, brigade de surveillance). Poursuivre la mise en œuvre du programme « Ma cour, un monde de plaisir ».
		Les élèves manifestent de l'entraide entre eux. Ils sont honnêtes et ils font confiance au personnel de l'école. Nous travaillons ensemble!	Améliorer la communication entre élèves (communication positive).
Sacré-Cœur (P)	Les insultes entre élèves et se faire traiter de noms.	Compte tenu de la petite taille de notre école, nous y retrouvons un encadrement et un climat familial.	Mettre en pratique un système qui met en valeur et renforce l'apprentissage des comportements désirés dans un contexte positif.
Maria-Goretti	Les insultes et se faire traiter de noms.	La révision du code de vie a permis à l'ensemble des intervenants de l'école de travailler « ensemble » pour un même objectif : offrir à tous un climat de sécurité!	Maintenir les rencontres du comité « code de vie » aux 6 semaines.
		L'engagement du personnel à enseigner les mêmes valeurs convenues à l'école et l'adhésion des élèves au système de renforcement positif de l'école.	Poursuivre la formation des surveillantes et du service de garde afin de soutenir l'engagement, le sentiment d'appartenance et l'harmonisation des interventions avec l'ensemble du personnel de l'école.
Saint-Jean-de-Brébeuf	La violence physique demeure la manifestation de violence la plus fréquente.	La présentation aux élèves et aux parents en début d'année du code de vie en 5 règles (illustré par des images, affiché dans plusieurs endroits stratégiques) qui met en évidence les comportements attendus.	Faire les ajustements nécessaires à notre système d'encadrement afin d'assurer la constance et la cohérence dans l'application de celui-ci.
		La concertation du personnel sur la gestion de la cour d'école, les ateliers sur les habiletés sociales offerts par le TES et le système d'encadrement qui encourage les bons comportements.	Poursuivre le développement des habiletés sociales des élèves qui préviendront les comportements violents.
du Sacré-Cœur	La violence verbale continue d'être la principale source de conflit. Les bousculades et coups donnés sont occasionnels.	Le changement du code de vie, plus simple et rendant explicites les comportements positifs attendus.	L'implantation du programme « Au cœur de l'harmonie », dans le but de diminuer les manifestations de violence verbale et le manque de civisme.
		La continuité des interventions dans l'école entre la classe, la cour d'école et le service de garde.	

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
aux Quatre-Vents	Outre le manque de respect entre les élèves dans leurs paroles, nous observons une légère augmentation de la violence physique au 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle.	Le travail de notre TES (interventions précoces, ateliers préventifs) et notre capacité à aller chercher les ressources externes (psychoéducateur, CLSC, policier éducateur, AVSEC) dont nous avons besoin.	Poursuivre notre démarche en lien avec la perception du climat de calme et la capacité des élèves à s'affirmer positivement.
		Les communications efficaces des intervenants de l'équipe-école et l'harmonisation de nos pratiques.	Poursuivre le pilotage de notre plan d'action par des évaluations formelles du climat, l'identification de priorités et le retour aux élèves sur ces résultats dans des ateliers en lien avec les manifestations.
du Ruisseau	Les insultes et les paroles blessantes.	L'intervention immédiate « dans l'action » des intervenants de l'école et la valorisation des comportements socialement acceptables qui sont enseignés de façon explicite.	Mettre en place une Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP-comportement) avec une équipe représentant l'école pour suivre l'évolution du système d'émulation et faire la régulation des pratiques éducatives gravitant autour des règles de vie et du système d'encadrement.
		L'animation d'ateliers auprès de tous dans le cadre des Journées de la paix.	
		Les interventions de 2 <sup>e</sup> niveau (en sous-groupe et en individuel) auprès des élèves qui accumulent des billets de manquement afin de faire pratiquer les habiletés sollicitées et de soutenir leur estime de soi.	
Mgr Charbonneau	La violence verbale demeure la manifestation la plus fréquente. Les élèves banalisent souvent le langage utilisé même si nous parlons d'élèves de niveau primaire.	Les interventions rapides de l'équipe-école et la collaboration des parents et de l'ensemble des intervenants.	Mettre en place les recommandations du programme « Ma cour, un monde de plaisir » et suivre l'évolution du climat dans l'école (vigie, pilotage).
		Les activités de prévention réalisées par la TES et les enseignants et les interventions éducatives. À titre d'exemple, l'entrée dans l'école et la redéfinition des règles et procédures de déplacement ont permis de diminuer le nombre d'interventions.	Outre la promotion des valeurs de notre projet éducatif et du respect auprès de tous les élèves, nous souhaitons offrir à certains élèves des ateliers sur la gestion de la colère.

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
St-Michel de Gatineau	Chez les petits du préscolaire, nous notons une augmentation des gestes brusques et des bousculades. L'utilisation d'un langage vulgaire entre les élèves (en situation de conflit) et sur les réseaux sociaux demeure un défi.	Une relation maîtres-élèves positive et une bonne communication entre les familles et l'école. Cette collaboration est également présente dans l'école, entre tous les intervenants, mais aussi avec les ressources externes venant des Services éducatifs et du réseau de la santé.	Réviser le référentiel disciplinaire et le code de vie afin d'identifier les pratiques qui nous permettraient de mieux valoriser les comportements positifs.
		Sous le leadership de notre TES et de la responsable du service de garde (SG), la cohérence développée par l'équipe de surveillance et du SG quant à l'application des procédures de notre référentiel et des interventions à privilégier.	Poursuivre le travail amorcé avec les élèves qui posent des gestes de violence, travailler la façon d'exprimer son désaccord, son anxiété ou la colère (contrôle des émotions).
St-Laurent	La violence verbale durant l'heure du dîner.	La connaissance du référentiel par l'ensemble du personnel.	Sur l'heure du dîner, restructurer notre surveillance et l'animation de la cour d'école.
du Boisé	La violence physique sur la cour d'école et la violence verbale entre les élèves lors des déplacements (chez les plus jeunes, en début d'année).	L'attitude positive des élèves du 3 <sup>e</sup> cycle.  La diminution importante de la violence verbale, suite aux activités réalisées lors de la semaine pour contrer la violence et l'intimidation (sur le thème des communications positives).	Poursuivre le travail amorcé sur les communications positives.  Faire l'analyse du nombre et des circonstances entourant les infractions mineures, par comparaison aux interventions visant à encourager les bons comportements.
de la Montagne	La violence verbale se traduisant par le manque de respect à l'égard des autres élèves et des adultes.	L'équipe-école intervient rapidement tout en travaillant en collaboration avec les parents et les différents intervenants externes. Les communications entre les membres de l'équipe favorisant la cohérence des interventions auprès d'un élève.	Mettre en place toutes les actions prévues à notre plan de lutte. Poursuivre l'amélioration des communications entre les différents intervenants.
Louis-Joseph-Papineau	Le manque de respect entre les élèves, les menaces entre eux et les bousculades chez les élèves de première secondaire.	L'amélioration de la surveillance (caméras), des communications entre intervenants et des services de rééducation (classe Transit, local PASS) pour les élèves en grandes difficultés.	La promotion des communications positives entre les élèves, tout en clarifiant nos procédures d'intervention (constance dans l'application de celles-ci).
		L'accompagnement des nouveaux enseignants, la collaboration et la participation active de l'ensemble du personnel à l'application des règles et la collaboration entre le personnel de l'école, les parents et le policier-éducateur.	Poursuivre la mise en œuvre de notre approche rééducative avec les élèves en difficulté, mieux saisir leurs besoins pour mieux s'adapter à eux dans nos mesures d'aide et d'encadrement.

Nom de l'école	Manifestations les plus fréquentes	Forces	Défis
Sainte-Famille / aux Trois-Chemins	La violence verbale demeure la manifestation la plus fréquente (banalisation du langage utilisé). Les bousculades et les coups sont aussi des manifestations que l'on observe à l'occasion.	L'équipe-école intervient rapidement tout en travaillant en collaboration avec les parents et les différents intervenants externes. Les communications entre les membres de l'équipe favorisant la cohérence des interventions auprès d'un élève.	Mettre en place toutes les actions prévues à notre plan de lutte. Poursuivre l'amélioration des communications entre les différents intervenants.
		Des interventions préventives sont mises en place par l'équipe des éducateurs spécialisés, de concert avec certains intervenants externes.	Poursuivre le pilotage de notre plan d'action par des évaluations formelles du climat, l'identification de priorités et le retour aux élèves sur ces résultats dans des ateliers en lien avec les manifestations.
Hormisdas-Gamelin	La violence verbale et l'impolitesse.	La réorganisation des casiers et la création d'endroits spécifiques permettant aux élèves de se retrouver par groupes d'âge. L'amélioration de la surveillance dans l'école.	Amener tous les membres du personnel, les parents et les élèves à se sentir concernés par la violence verbale et mettre en œuvre un outil de consignation pour la violence verbale.
		L'offre d'activités structurées et encadrées lors des temps libres, l'ouverture du salon étudiant, des gymnases, laboratoire informatique, etc.	

Dans le cadre du déploiement du Plan d'action pour prévenir la violence et l'intimidation, nous avons compris l'importance du pilotage par un comité, dans chacune de nos écoles, pour réviser le plan d'action de l'école et suivre l'efficacité de chacun des moyens retenus. Au niveau de la commission scolaire, nous avons aussi créé un comité de pilotage qui s'assure de la présence de ces comités-écoles et qui s'assure de soutenir ceux-ci. Le travail de monsieur Sylvain Raymond à cet égard, porteur de ce dossier, est digne de mention!

Au cours de l'année 2016-2017, les enjeux prioritaires suivants avaient été identifiés :

- Répondre aux besoins de formations exprimés :
  - o Cyber intimidation;
  - o Sextage;
  - o Activité visant à promouvoir le civisme et l'affirmation positive de soi;
- Organisation des moments de transition au secondaire (sécurité et loisirs);
- Gestion, surveillance et animation de la cour d'école au primaire;
- Homophobie.

L'année 2016-2017 fut également marquée par la rédaction d'un protocole d'entente avec les trois services policiers œuvrant sur notre territoire, afin de préciser l'offre de services en milieu scolaire et les modalités de collaboration dans différents types de situations. L'identification des encadrements légaux et des modalités balisant la présence policière dans nos murs est vécue sur le terrain comme sécurisante et source de soutien. Nous remercions à cet égard les services policiers de la Ville de Gatineau, de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et de la Sûreté du Québec (poste de Papineauville).

La collaboration école-famille demeurera un défi pour la prochaine année, autour de certains enfants présentant des problématiques complexes. La collaboration intersectorielle avec le réseau de la santé et des services sociaux, avec les organismes communautaires de notre territoire et avec les parents, nous amène à réfléchir sur l'importance des attitudes et façons de faire qui facilitent l'engagement des parents et le soutien de leurs compétences, en lien avec les attentes de l'école.

# Les principales décisions du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSCV

## Conseil des commissaires

- Demande de construction d'une nouvelle école dans le secteur Buckingham.
- Demande d'agrandissement de l'école Maria-Goretti, à Thurso.
- Adoption du budget 2017-2018 et fixation du taux de taxe scolaire (taux de 0,31182 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation municipale uniformisée).
- Dénonciation de l'écart des taux de taxation entre la CSCV et la Commission scolaire Western Québec ayant pour effet de pénaliser les jeunes familles et les contribuables choisissant de demeurer avec la CSCV.
- Nomination d'une nouvelle direction à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.
- Adoption de la révision budgétaire 2016-2017 au montant de 76 923 158 \$.
- Appui de la CSCV au Regroupement pour un Québec en santé.
- Adoption des priorités éducatives et pédagogiques pour l'année scolaire 2016-2017.
- Adoption d'une priorité politique 2016-2017.
- Adoption du calendrier scolaire 2017-2018.
- Demande de reconnaissance, par l'Assemblée nationale, que l'éducation publique constitue une priorité nationale.
- Achat du bâtiment situé au 48, rue des Servantes, à Gatineau afin de procéder à la démolition du bâtiment et à la décontamination des sols.
- Adoption de diverses politiques :
  - o Politique sur les règles de gouvernance du Conseil des commissaires;
  - o Politique relative aux objectifs et aux principes de répartition des ressources financières ;
  - o Politique relative aux critères de répartition des ressources financières ;
  - o Politique relative au transport des élèves ;
  - o Politique relative aux contributions financières exigibles des parents.
- Nomination du protecteur de l'élève et de son substitut.
- Nomination d'une commissaire à l'éthique.
- En vue de l'élection scolaire du 4 novembre 2018 :
  - o Division du territoire en 10 circonscriptions électorales ;
  - o Nomination d'un président d'élection.
- Détermination de la composition du comité de répartition des ressources.
- Nomination de M. Sylvain Tremblay à titre de récipiendaire d'une médaille de l'Ordre du mérite scolaire en Outaouais.
- Renouvellements des contrats de transport.
- Protocoles d'ententes intervenus avec plusieurs partenaires :
  - o Service de police de la Ville de Gatineau quant à la vérification des antécédents judiciaires ;
  - o Festival Thurso en musique afin de tenir un événement musical sur les terrains de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins ;
  - o Municipalité de Montebello quant au partage des locaux respectifs ;
  - o Norfib concernant la location de fibres optiques.
- Octroi d'un contrat visant l'achat d'équipements d'ébénisterie pour le CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie (194 815 \$).
- Octroi d'un contrat pour des voyages pédagogiques à Boston, Washington et New York pour des groupes d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (122 525 \$).
- Travaux d'aménagements majeurs dans certaines écoles :
  - o École St-Michel (M) – réfection des blocs sanitaires (275 000 \$) ;
  - o École St-Michel (G) – réfection des finis intérieurs (153 412 \$) ;
  - o École Mgr Charbonneau – réfection des finis de plancher (118 835 \$) ;
  - o Écoles et centres – achat et installation de téléphonie IP (76 706 \$) ;

- o École St-Jean-de-Brébeuf – réaménagement du bloc sanitaire du sous-sol (385 700 \$) ;
- o École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins – réfection de la toiture du gymnase (125 635 \$) ;
- o École Maria-Goretti – réfection des finis intérieurs du 2<sup>e</sup> étage (210 485 \$).

## Comité exécutif

- Octroi de divers contrats :
  - o Location et entretien des photocopieurs (86 456 \$)
  - o Déneigement et épandage d'abrasifs pour les écoles et centres (116 063 \$)
  - o Entretien ménager au Centre la Cité (44 133 \$)
  - o Insonorisation à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau (88 300 \$)
  - o Renouvellement du système de téléphonie IP (49 553 \$)
  - o Réfection de toiture au CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie (68 700 \$)
  - o Réfection de plancher au CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie (31 066 \$)
    - o Assurance responsabilité générale (27 343 \$)
    - o Réfection du calfeutrage des fenêtres et portes de l'école St-Michel (G) (52 121 \$)
  - o Décontamination des sols à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins (45 229 \$)
  - o Réfection d'un mur de soutènement à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau (62 930 \$)
  - o Achat et installation de casiers à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau (60 390 \$)
  - o Bal des finissants de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (63 621 \$)
  - o Réfection de toiture à l'école du Boisé (75 500 \$)
  - o Travaux de peinture à l'école du Ruisseau (26 200 \$)
- Suspension des fonctions et des pouvoirs des conseils d'établissement :
  - o École Saint-Laurent ;
  - o École St-Michel (G) ;
  - o École du Ruisseau.
- Ententes intervenues avec le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais :
  - o Concernant la stabilité du personnel enseignant ;
  - o Concernant les congés spéciaux ;
  - o Concernant un projet pilote portant sur certains éléments de la tâche enseignante
- Adoption des règles de composition, de formation et de fonctionnement des conseils d'établissement des écoles et des centres.

- Afin de regrouper des personnes démontrant un intérêt sur des sujets précis et ainsi faciliter le processus décisionnel du Conseil des commissaires, celui-ci forme des comités restreints :
- Comité de gouvernance et d'éthique (Mme Anne-Marie Arcand, présidente)
- Comité relatif aux services éducatifs (M. Daniel Cooke, président)
- Comité des ressources matérielles et financières / Comité de vérification (M. Sylvain Léger, président)
- Comité des ressources humaines (M. Dany Ouellet, président)
- Comité relatif aux technologies de l'information et des communications (M. Charles Côté, président)
- Comité d'analyse de l'évolution de la clientèle (M.Éric Antoine, président)
- Comité consultatif de transport des élèves (M. Daniel Cooke, président)

# Les défis de la CSCV pour les prochaines années

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a soumis, en 2016-2017, une demande d'autorisation et de financement pour la construction d'une nouvelle école et pour l'agrandissement d'une deuxième. Le suivi de ces projets et la recherche d'appuis politiques seront l'un des dossiers importants de l'année 2017-2018. Le dépôt d'un projet de Loi sur la réforme de la taxe scolaire, en décembre 2017, nous amènera aussi à suivre de près l'évolution des discussions à l'Assemblée nationale et à s'assurer que le gouvernement a bien entendu les citoyens de notre région.

En formation professionnelle, nous devons maximiser les efforts pour faire face à la baisse des inscriptions, phénomène habituel lorsque le chômage est bas. Nous devons interpellier le ministère de l'Éducation afin qu'il puisse reconnaître le marché de l'emploi ontarien et l'impact sur les besoins de main-d'œuvre des entreprises de l'Outaouais, au moment de prendre la décision d'octroyer ou non un nouveau programme de FP.

L'accroissement de la clientèle étudiante et des investissements dans l'éducation mettent une pression importante sur la dotation du personnel et nous incitent à être créatifs pour faire face à une pénurie provinciale de main-d'œuvre, mais qui affecte davantage les commissions scolaires rurales.

La révision du protocole d'entente avec la Ville de Gatineau, quant à l'utilisation des infrastructures de l'un et de l'autre, la promotion du transport actif (ex. : pistes cyclables) dans la communauté et entre les écoles, la révision de l'aménagement de nos cours d'école, avec la collaboration des municipalités et des MRC, sont aussi à l'horizon.

Après avoir fait l'analyse des performances et des défis de nos élèves, après avoir fait le bilan des avancées réalisées au cours des dernières années en matière de pratiques modèles, nous avons choisi de prioriser pédagogiquement, en 2017-2018, les besoins de développement suivants :

1. Poursuivre l'harmonisation des pratiques évaluatives et la planification verticale de l'enseignement, et ce, plus particulièrement sur la compétence raisonner et sur la lecture.
2. Se donner un cadre de référence, des outils et s'habiliter comme gestionnaires pour offrir à notre personnel un accompagnement professionnel ou une supervision professionnelle de qualité.
3. Poursuivre le déploiement des pratiques pédagogiques modèles en littératie et en numératie au préscolaire, au premier cycle et même en amont de l'entrée en maternelle, en développant des partenariats avec les CPE et les organismes pouvant enseigner ces pratiques auprès des parents.
4. Consolider les collaborations avec nos partenaires du réseau de la santé, des affaires sociales et de la protection de la jeunesse et le développement des pratiques modèles favorisant la continuité de services en santé mentale et pour les jeunes en difficulté.
5. Identifier les pratiques modèles en matière de collaboration école-famille et le soutien des parents dans le rôle attendu de celui-ci par l'école.
6. Offrir les services pertinents et mettre en place l'accompagnement et le soutien des élèves à risque de décrochage scolaire au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, dans le but de les amener à réussir leur 2<sup>e</sup> secondaire en français et mathématique.

# Le rapport du protecteur de l'élève

Au cours du mandat du protecteur de l'élève soussignée, du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 28 février 2017, une plainte a été traitée par le protecteur de l'élève, à savoir :

Une plainte nous a été acheminée concernant un choix de cours. Les faits au soutien de cette plainte concernaient la confirmation d'un choix de cours, par l'école, inappropriée aux yeux des parents. Ledit choix de cours, tel qu'effectué initialement par l'élève ne pouvait pas être respecté par l'école. L'étudiante devait modifier ses choix. Plusieurs alternatives ont été offertes à l'élève dont aucune n'a été retenue.

Le protecteur de l'élève a recommandé qu'à l'avenir une mention devrait être effectuée à l'effet que le choix de cours pouvait être modifié par l'institution scolaire.

Ainsi, le protecteur de l'élève a constaté que l'école ne peut être contrainte de dispenser un cours alors que c'est infaisable compte tenu du nombre d'élèves de l'organisation scolaire.

Manon Chénier,  
Protecteur de l'élève

---

Pendant l'année scolaire 2016-2017, du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2017, j'ai assumé le rôle de Protecteur de l'élève pour votre commission scolaire. Je vous transmets mon rapport annuel pour cette période de l'année, conformément à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (ci-après « la Loi »), qui s'énonce comme suit : « Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Ce rapport doit faire état, de manière distincte, des plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence. Il peut contenir toute recommandation que le protecteur de l'élève estime opportune quant aux mesures requises pour lutter contre l'intimidation et la violence. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. » (nos soulignés)

Pendant cette période, je n'ai reçu aucune plainte qui a demandé mon intervention et le dépôt d'un rapport au Conseil des commissaires.

Cette situation est un indice que le traitement des plaintes à l'interne est efficace et permet de répondre avec satisfaction aux demandes des parents. Je ne puis qu'encourager la commission scolaire à poursuivre dans le même sens.

Reynald Labelle,  
Protecteur de l'élève

---

## Le rapport du commissaire à l'éthique

Au cours de la dernière année scolaire 2016-2017, nous avons assumé la responsabilité de commissaire à l'éthique pour la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées jusqu'au 28 février 2017.

Pendant cette période, aucune plainte n'a été reçue.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en nous confiant cette responsabilité de commissaire et de substitut à l'éthique.

Reynald Labelle,  
Commissaire à l'éthique

Myriam Beauparlant,  
Substitut au commissaire à l'éthique

Depuis sa nomination le 15 avril 2017, le commissaire à l'éthique souligne qu'aucune plainte à l'égard de l'un des membres du Conseil des commissaires n'a été traitée au cours de cette période.

Manon Chénier,  
Commissaire à l'éthique

Le code d'éthique applicable aux commissaires est disponible sur le site web de la CSCV dans la rubrique La Commission puis Politiques et règlements sous l'onglet Secrétariat général ou directement à l'adresse web suivante : <http://www.cscv.qc.ca/accueil/IMG/pdf/CCr40-code-ethique-CC.pdf>

## Le rapport quant à la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état* vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution.

En vertu de l'article 20 de cette loi, la CSCV doit faire état de ses effectifs, et ce, par catégorie d'emploi.

Janvier à décembre 2014				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	# d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	79 470,57	11,08	79 481,65	46
Personnel professionnel	67 557,26	63,80	67 621,06	54
Personnel enseignant	659 062,17	950,83	660 013,00	928
Personnel de bureau, technicien et assimilé	414 135,45	733,90	414 869,35	591
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	22 732,56	143,90	22 876,46	22
<b>TOTAL</b>	<b>1 242 958,01</b>	<b>1 903,51</b>	<b>1 244 861,52</b>	<b>1 641</b>

Avril 2016 à mars 2017				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	# d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	78 711,54	6,00	78 717,54	47
Personnel professionnel	71 064,97	0,00	71 064,97	56
Personnel enseignant	676 052,42	677,38	676 729,80	895
Personnel de bureau, technicien et assimilé	425 446,26	750,39	426 196,65	616
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	24 175,93	221,50	24 397,43	25
<b>TOTAL</b>	<b>1 275 451,11</b>	<b>1655,27</b>	<b>1 227 106,38</b>	<b>1 639</b>

D'autre part, la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état* prévoit également que la commission scolaire doit faire état des contrats de services de plus de 25 000 \$ alloués à des personnes, ce qui exclut les personnes morales. Une seule situation correspond à cette définition :

Nom de la personne	Type de service offert	Montant défrayé en 2016-2017
Andrée Rodrigue	Évaluation psychologique d'élèves	50 500 \$
Francine Letourneaux	Cours de francisation à la formation générale adulte	33 008 \$

# Les membres du Conseil des commissaires

Année scolaire 2016-2017

	<b>Éric Antoine,</b> Président		<b>Dany Ouellet,</b> Vice-Président (circ. des Méandres- de-la-Petite-Nation)
	<b>Martine Caron,</b> commissaire (circonscription du Nord-de-la-Petite-Nation)		<b>Raymond Ménard,</b> commissaire (circonscription des Rives-de-l'Outaouais)
	<b>Charles Côté</b> commissaire (circonscription de la Rivière-Blanche)		<b>Anik Morin,</b> commissaire (circonscription de la Vallée-de-la-Lièvre)
	<b>Cécile Gauthier,</b> commissaire (circ. de St-Luc / L'Ange-Gardien Ouest)		<b>Richard Durocher,</b> commissaire (circ. de Beauchampville / du Ruisseau)
	<b>Sylvain Léger,</b> commissaire (circ. de Buckingham- Centre)		<b>Marc-Olivier Bisson,</b> commissaire (circonscription de Masson-Angers Est)
	<b>Sylvain Tremblay,</b> commissaire (circonscription de Masson-Angers Ouest)		<b>Daniel Cooke,</b> commissaire-parent (primaire)
	<b>Anne-Marie Arcand,</b> commissaire-parent (secondaire)		<b>Andreann Thibert,</b> commissaire-parent
	<b>Stéphane Mongeon,</b> commissaire-parent (comité consultatif EHDA)		<b>Raynald Goudreau,</b> Directeur général

## État des revenus et des dépenses

REVENUS	2016-2017	%	2015-2016	%
Subventions du MEES	57 298 444 \$	73,8 %	53 184 851 \$	72,4 %
Taxe scolaire	15 355 409 \$	19,8 %	15 234 114 \$	20,7 %
Autres	4 995 529 \$	6,4 %	5 031 283 \$	6,8 %
<b>Total des revenus</b>	<b>77 649 381 \$</b>		<b>73 450 248 \$</b>	
DÉPENSES par activité				
Activités éducatives	62 194 683 \$	80,6 %	58 865 548 \$	80,4 %
Activités administratives	3 705 138 \$	4,8 %	3 664 743 \$	5,0 %
Entretien des biens/ Amortissement	8 929 154 \$	11,6 %	8 544 540 \$	11,7 %
Activités connexes	2 348 496 \$	3,0 %	2 171 484 \$	3,0 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>77 177 470 \$</b>		<b>73 246 315 \$</b>	
DÉPENSES par nature				
Rémunération	56 756 044 \$	73,5 %	53 466 026 \$	73,0 %
Fournitures et matériel	3 782 535 \$	4,9 %	3 736 453 \$	5,1 %
Services, honoraires et contrats	10 310 999 \$	13,4 %	10 034 503 \$	13,7 %
Équipements et amortissement	3 837 410 \$	5,0 %	3 570 980 \$	4,9 %
Autres	2 490 482 \$	3,2 %	2 438 353 \$	3,3 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>77 177 470 \$</b>		<b>73 246 315 \$</b>	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>471 912 \$</b>		<b>203 933 \$</b>	
SURPLUS				
Surplus cumulé au 1 <sup>er</sup> juillet	2 858 334 \$		2 654 401 \$	
Résultat net de l'exercice	471 912 \$		203 933	
<b>Surplus cumulé au 30 juin</b>	<b>3 330 246 \$</b>		<b>2 858 334 \$</b>	
Valeur comptable des terrains	(1 327 565 \$)		(1 327 565 \$)	
Provisions avantages sociaux	(1 775 019 \$)		(1 776 509 \$)	
<b>Surplus cumulé libre au 30 juin</b>	<b>227 662 \$</b>		<b>(245 740 \$)</b>	